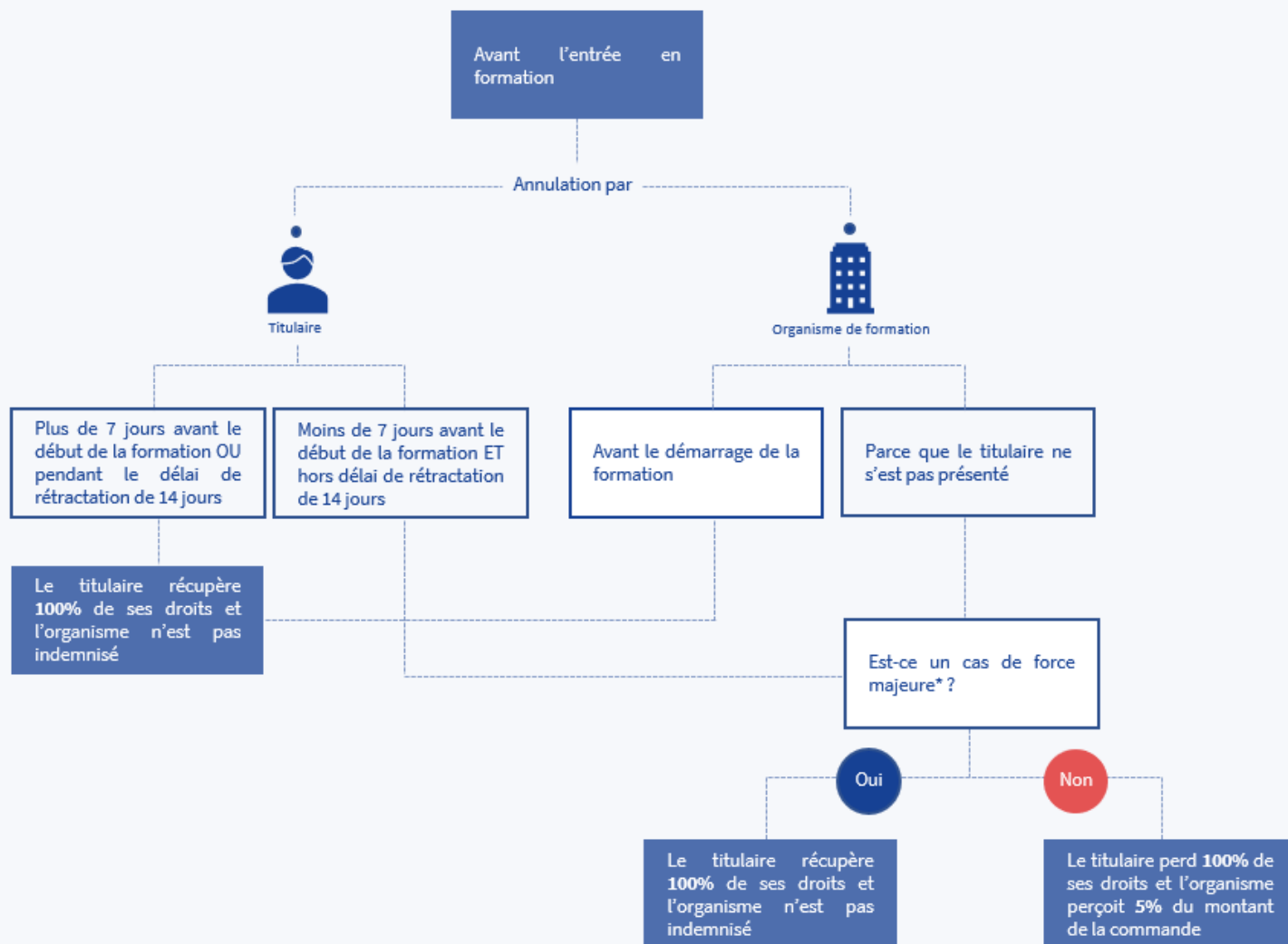


## Conditions Générales d'Utilisation : conséquences financières de l'annulation du dossier de formation



### \*Cas de force majeure pouvant être invoqués :

- Par le stagiaire
  - Refus de l'employeur du congé de formation préalablement autorisé, en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service
  - Retour à l'emploi du stagiaire entre le moment de l'inscription et la sortie théorique de formation
  - Accident ou décès du stagiaire ou d'un proche (ascendant ou descendant de 1<sup>er</sup> niveau)
  - Maladie ou hospitalisation du stagiaire
  - Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement
- Par l'organisme de formation
  - Accident ou décès du formateur
  - Maladie ou hospitalisation du formateur
  - Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement
  - Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'organisme de formation